DOCUMENT 3 - DOSSIER INFORMATIF POUR LES ÉCOLES

« SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Cette proposition concerne les trois cycles des écoles publiques de Lot-et-Garonne (classes de 6e comprises) et s'inspire du concours créé par la Fédération nationale des DDEN en 2017.

Les domaines pouvant porter un tel projet...

* le développement durable (recyclage, nettoyages, récupérations, etc.)
* la solidarité intergénérationnelle entre résidents maison de retraite et jeunes (organisation de loto, jardin partagé, etc.)
* la solidarité (tutorat, accueil d'immigrés, règlement citoyen, équipement pour pays en voie de développement, etc.)
* les projets culturels sur le thème de la citoyenneté (chorale, jeux collectifs, concours de slam, de poésie, de contes, dessins, affiches)
* projets d'actions pour la journée du 9 décembre (égalité filles/garçons, laïcité, etc.)
* semaine de la politesse, de la courtoisie, du respect…
* conseils municipaux de jeunes, auprès des mairies.
* etc.

Les critères sur lesquels s'appuiera le Jury pour déterminer ses choix...

* Les buts du projet Le nombre de classes concernées par projets, aussi.
* L'articulation avec le programme (éducation morale et civique) et avec le projet d'école.
* L'appropriation par les élèves des valeurs républicaines et citoyennes. Leur ré-investissement.
* Les savoirs et savoirs-faire, les comportements que le projet aura développés.
* La démarche citoyenne des élèves dans la conception et la réalisation (autonomie, émancipation).
* Respect mutuel. Esprit critique. Solidarité.
* Ouverture aux autres.
* L'utilisation des moyens informatiques pour la conception, la réalisation (audiovisuel) et la promotion du projet (presse, médias).
* L'implication des parents.
* La part pour l'inter-génération.
* L'ouverture vers d'autres écoles (correspondance), vers le quartier, la commune, le monde.

FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NOM DU DDEN _____

Contact mail _____

Contact tel _____

Il est soutenu par ces organismes...

Le Défenseur des Droits / L'association des Maires de France / La MGEN / La CASDEN / Le Syndicat des Inspecteurs de l'Éducation Nationale (SNIEN) / La JPA (Jeunesse au Plein Air) / l'OCCE.

Le calendrier...

* Le dossier de candidature sera rempli par le (ou la) DDEN de l'école concernée ou à défaut, par celui de la circonscription. ➔ pour mi-novembre *2022*

* Le dossier complet devra parvenir au siège de l'Union Départementale (via le DDEN) courant *avril 2023.*

* Pendant six mois, un carnet de bord est illustré et établi par la classe, l'école ou l'établissement. Il sert de compte-rendu des travaux.

* Examen et désignation des dix projets retenus début juin 2023.

Le dossier complet comprend..

* Une courte présentation de la genèse du projet *(rédigée par le(la) DDEN.)*

* Une présentation collective de sa conduite et de sa réalisation. *(DDEN et responsable(s) du projet)*

* Le détail des coopérations qu'il aura rassemblées (éventuellement).

* Le carnet de bord illustré et établi par la classe ou l'établissement.

* Éventuellement, un dossier de presse sur sa couverture médiatique.

La composition du Jury départemental...

Environ une douzaine de personnes du département choisies parmi les soutiens nommés plus haut. Ainsi que des DDEN et d'anciens enseignants.

Toutes des personnalités attachées à la promotion et au rayonnement de l'école publique.

Et sa méthode de travail du Jury.

* Tous les projets complets seront examinés par les membres du jury, selon les critères pré-définis.

* les dix dossiers les plus remarqués recevront chacun un encouragement financier d'un montant de 300 €.

* Le but de ce projet n'est pas de mettre en concurrence les participants et leur âge sera pris en compte.

Au final, un travail d'équipe et la formation d'un véritable esprit d'engagement citoyen !